

SALON DE PROSTITUTION / AGENCE D'ESCORTE - FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION**A COMPLETER EN LETTRES MAJUSCULES SVP***(art. 9 de la Loi sur la prostitution – LPROST, RSJU 943.1)*1, rue de la Jeunesse
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 52 10

f +41 32 420 52 11

liper@jura.ch

Ce formulaire et les documents demandés sont à soumettre à l'autorité communale pour préavis au moins 60 jours avant l'ouverture prévue

Décision soumise à émoluments, conformément au Décret fixant les émoluments de l'administration cantonale, RSJU 176.21

1. Personne morale (si l'usage des locaux est en mains d'une société)

Raison sociale : _____

Localité-NPA : _____ Rue-n° : _____

2. Identité de la personne responsable du salon et informations☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Originaire : _____

Nationalité : _____ Permis de séjour : ☐ C ☐ B ☐ L ☐ G ☐ _

Etat-civil : _____ N° AVS : _____

Adresse privée :

Localité-NPA : _____ Rue-n° : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Exercez-vous une autre activité professionnelle en parallèle à l'exploitation du salon ?

☐ Oui Où ? _____ A quel taux ? _____☐ Non**3. Données du salon**

Appellation / Enseigne : _____

Localité : _____ NPA : _____

Rue : _____ N° : _____ Etage : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

4. Signatures

Lieu et date : _____ Responsable du salon : _____

Lieu et date : _____ Personne morale : _____

5. Préavis communal

L'activité est conforme au règlement communal sur les constructions ? ☐ Oui ☐ Non

L'activité est conforme au plan de zone ? ☐ Oui ☐ Non

Remarques (peuvent être jointes dans un document séparé)

Le Conseil communal atteste avoir minutieusement examiné la présente demande.

Lieu et date : _____

Au nom du Conseil communal

Le-la Maire

Le-la Secrétaire

6. Documents à produire par la personne responsable du salon

- ☐ Copie d'une pièce d'identité valable
- ☐ Extrait de moins de 6 mois du casier judiciaire
- ☐ Description des locaux indiquant le nombre de chambres, salles de bain, cuisines et locaux communs
- ☐ Personne morale : inscription au registre du commerce ou preuve de la délégation des pouvoirs à la personne responsable
- Personne de nationalité étrangère :
 - ☐ Copie du permis (autorisation) de séjour
 - ☐ Document du Service cantonal de la population ou des migrations attestant le droit à l'exercice d'une activité indépendante si ce droit n'est pas établi par le permis de séjour.

En cas de documents manquants, la demande ne sera pas enregistrée et aucune décision ne sera rendue, respectivement aucune autorisation délivrée. La requête sera retournée afin d'être complétée.